

## JEAN RACINE

### *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*

Au cours des dernières années de sa vie, l'historiographe du roi se fait aussi l'historiographe de Port-Royal. Parmi les pages consacrées à l'abbaye de la vallée de Chevreuse, il en est une qui constitue l'un des chefs d'œuvre de cette brève histoire, celle qu'il compose sur les derniers jours et sur la mort de la réformatrice de l'abbaye, la mère Angélique Arnould. Après avoir vécu les derniers mois au monastère des Champs, sa « chère solitude », le samedi 23 avril 1661, elle est de retour au faubourg Saint-Jacques, à Paris, où elle meurt le 6 août suivant à quelques jours de ses soixante-dix ans<sup>1</sup>.

### LA FIN D'UNE SAINTE ABBESSE

Six semaines après qu'il eut été établi supérieur, M. de Contes et lui<sup>2</sup> eurent ordre de faire la visite des deux maisons, et ils commencèrent par la maison de Paris. Ils y trouvèrent la célèbre mère Angélique, qui était dangereusement malade, et qui mourut même pendant le cours de cette visite. Mais comme cette sainte fille a eu tant de part à tout le bien que Dieu a opéré dans ce monastère, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de raconter ici avec quelle fermeté héroïque elle soutint cette désolation de sa maison, et de toucher quelques-unes des principales circonstances de sa mort<sup>3</sup>.

Elle avait passé tout l'hiver à Port-Royal des Champs, avec une santé fort faible et fort languissante, ne s'étant point bien rétablie d'une grande maladie qu'elle avait eue l'été précédent. Il y avait déjà du temps qu'elle exhortait ses religieuses à se préparer par beaucoup de prières aux tribulations qu'elle prévoyait qui leur devaient arriver. On lui avait pourtant écrit de Paris que les affaires s'adoucissaient ; mais elle n'en avait rien cru et disait toujours que le temps de la souffrance était arrivé. En effet, elle apprit, dans la semaine de Pâques, les résolutions qui avaient été prises contre ce monastère. Malgré ses grandes infirmités et l'amour qu'elle avait pour son

---

<sup>1</sup> Extrait de l'édition critique, présentée et annotée par Jean Lesaulnier, Paris, Champion, (à paraître).

<sup>2</sup> Louis Bail, le confesseur des religieuses, a été présenté à la maison de Paris le 17 mai par les grands vicaires Jean-Baptiste de Contes et Alexandre de Hodencq, y revient le 20 mai 1661, puis le 27. Il sera au monastère des Champs les 28 et 29 juin, et à celui de Paris, le 11 juillet, en compagnie de J.-B. de Contes.

<sup>3</sup> Dans les pages suivantes, Racine s'inspire directement de la « Relation de la maladie et de la mort de la mère Marie-Angélique, réformatrice de Port-Royal, par la mère Angélique de Saint-Jean [Arnould d'Andilly] », composée l'année même de la disparition de l'abbesse, conservée à l'abbaye des Champs et imprimée dans les *Mémoires* d'Utrecht, 1742, t. II, 1742, p. 123-165. Le poète a certainement eu en main, lors de l'une de ses visites aux Champs, le manuscrit de cette relation ou d'une copie du texte.

désert, elle manda à la mère abbesse<sup>4</sup> que si l'on jugeait à Paris sa présence nécessaire dans une conjoncture si importante, elle s'y ferait porter, et le fit en effet, sur ce qu'on lui écrivit qu'il était à propos qu'elle vînt. Elle apprit en chemin que, ce jour-là même<sup>5</sup>, le lieutenant civil était venu dans la maison de Paris, et les ordres qu'il y avait apportés. Elle se mit aussitôt à réciter le *Te Deum* avec les sœurs qui l'accompagnaient dans le carrosse, leur disant qu'il fallait remercier Dieu de tout et en tout temps. Elle arriva avec cette tranquillité dans la maison ; et comme elle vit des religieuses qui pleuraient : « Quoi ? dit-elle, mes filles, je pense qu'on pleure ici ! Et où est votre foi ? ». Cette grande fermeté néanmoins n'empêcha pas que, les jours suivants, ses entrailles ne fussent émues lorsqu'elle vit sortir toutes ces pauvres filles qu'on venait enlever les unes après les autres et qui, comme d'innocents agneaux, perçaient le ciel de leurs cris en venant prendre congé d'elle et lui demander sa bénédiction. Il y en eut trois, entre autres, pour qui elle se sentit particulièrement attendrir : c'étaient M<sup>lles</sup> de Luynes<sup>6</sup> et M<sup>lle</sup> de Bagnols<sup>7</sup>. Elle les avait élevées toutes trois presque au sortir du berceau et ne pouvait oublier avec quels sentiments de piété leurs parents, qui avaient fait beaucoup de bien à la maison, les lui avaient autrefois recommandées pour en faire des offrandes dignes d'être consacrées à Dieu dans son monastère. Elles étaient sur le point d'y prendre l'habit et attendaient ce jour avec beaucoup d'impatience.

L'heure étant venue qu'il fallait qu'elles sortissent, la mère Angélique, qui sentit son cœur se déchirer à cette séparation et que sa fermeté commençait à s'ébranler, tout à coup s'adressa à Dieu pour le prier de la soutenir et prit la résolution de les mener elle-même à la porte, où leurs parents les attendaient. Elle les leur remit entre les mains avec tant de marques de constance que M<sup>me</sup> de Chevreuse, qui venait quérir M<sup>lles</sup> de Luynes, ne put s'empêcher de lui faire compliment sur son grand courage<sup>8</sup>. « Madame, lui dit la mère d'un ton qui acheva de la remplir d'admiration, tandis que Dieu sera Dieu, j'espérerai en lui et je ne perdrai point courage ». Ensuite, s'adressant à M<sup>lle</sup> de Luynes l'aînée, qui fondait en larmes : « Allez, ma fille, lui dit-elle, espérez en Dieu et mettez en

---

<sup>4</sup> Agnès Arnauld a succédé à la mère Marie des Anges Suireau le 13 décembre 1658. La mère Angélique écrit à Agnès le 20 avril 1661, puis le 22, où elle annonce qu'elle partira pour Paris le lendemain (*Lettres*, éd. Prosper Faugère-[Rachel Gillet] t. III, p. 523-524, 524-525). Elle a tenu à passer aux Champs son dernier hiver et sa dernière fête de Pâques, qui tombe, cette année-là, le 17 avril.

<sup>5</sup> Le 23 avril 1661. L'ecclésiastique qu'Angélique rencontre en chemin est Pierre Floriot (*Mémoires* d'Utrecht, t. II, p. 127). Elle écrit à Marie de Sainte-Madeleine du Fargis, prieure des Champs, les 24, 25 et 28 avril (*ibid.*, p. 525-529).

<sup>6</sup> Le duc de Luynes avait en réalité trois filles à Port-Royal : M<sup>lles</sup> d'Albert (Henriette-Thérèse) et de Chars (Françoise-Charlotte), qui sont pensionnaires, et M<sup>lle</sup> de Luynes (Marie-Louise), qui est entrée au noviciat depuis le début du carême, avec M<sup>lle</sup> de Bagnols. Le 4 mai 1661, la mère Agnès écrit à son frère Henri, évêque d'Angers : « L'on retirera demain les deux pensionnaires qui nous restent, M<sup>lles</sup> d'Albert et de Chars, et même M<sup>lle</sup> de Luynes » (*Lettres*, p. I, p. 491). Cette dernière part avec sa grand-mère et ses sœurs le 5 mai : elle est conduite avec Gabrielle de Bagnols à l'abbaye du Val-de-Grâce, où elle demeure jusqu'au 3 juin, tandis que sa compagne y reste jusqu'en août.

<sup>7</sup> Gabrielle Dugué de Bagnols (1642-1686), fille de Guillaume Dugué de Bagnols et de Marie-Gabrielle Feydeau, a été élevée à Port-Royal dès l'âge de cinq ans. En août 1661, elle rejoint sa famille. Par la suite, elle restera en relation étroite avec Port-Royal et correspondra longuement avec Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. Elle sera inhumée aux Champs, près de ses parents, le 5 novembre 1686, quatre jours après sa mort.

<sup>8</sup> Mère du duc de Luynes et grand-mère des deux petites filles, Marie de Rohan-Montbazou (1600-1679) a épousé successivement le duc de Luynes en 1617, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, en 1621, et, de manière secrète, semble-t-il, Geoffroy de Laigue.

lui votre confiance. Nous nous reverrons ailleurs, où il ne sera plus au pouvoir des hommes de nous séparer »<sup>9</sup>.

Mais, dans tous ces combats de la foi et de la nature, à mesure que la foi prenait le dessus, à mesure aussi la nature tombait dans l'accablement<sup>10</sup> ; et l'on s'aperçut bientôt que sa santé déperissait à vue d'œil. Ajoutez à tous ces déchirements de cœur le mouvement continu qu'il fallait qu'elle se donnât dans ce temps de trouble et d'agitation, étant obligée à toute heure, tantôt d'aller au parloir, tantôt d'écrire des lettres, soit pour demander conseil, soit pour en donner. Il n'y avait point de jour qu'elle ne reçût des lettres des religieuses des Champs, chez qui il se passait les mêmes choses qu'à Paris et qui n'avaient recours qu'à elle dans tout ce qui leur arrivait. Elle était de toutes les processions qu'on faisait alors pour implorer la miséricorde de Dieu.

La dernière où elle assista, ce fut à celle que l'on fit pour les sept novices, afin qu'il plût à Dieu d'exaucer les prières qu'elles lui faisaient pour demeurer dans la maison<sup>11</sup>. On lui donna à porter une relique de la vraie croix, et elle y alla nu-pieds, comme toutes les religieuses. Elle se traîna comme elle put, le long des cloîtres dont on faisait le tour ; mais, en rentrant dans le chœur, elle tomba en faiblesse, et il fallut la reporter dans sa chambre et dans son lit, d'où elle ne se releva plus. Il lui prit une fort grande oppression, accompagnée de fièvre ; et cette oppression, qui était continuelle, avait des accès si violents qu'on croyait à tout moment qu'elle allait mourir ; en telle sorte que, dans l'espace de deux mois, on fut obligé de lui apporter trois fois le saint viatique.

Mais la plus rude de toutes les épreuves, tant pour elle que pour toute la communauté, ce fut l'éloignement de M. Singlin<sup>12</sup> et des autres confesseurs, du nombre desquels étaient M. de Sacy<sup>13</sup> et M. de Sainte-Marthe<sup>14</sup>, deux des plus saints prêtres qui fussent alors dans l'Église. Il y avait plus de vingt ans que la mère Angélique se confessait à M. Singlin, et l'on peut dire qu'après Dieu, elle avait mis en lui toute l'espérance de son salut. On peut juger combien il lui fut sensible d'être privée de ses lumières et de ses consolations, dans un temps où elles lui étaient si nécessaires, surtout sentant approcher l'heure de sa mort. Cependant elle supporta cette privation si

<sup>9</sup> Racine reprend presque mot pour mot la relation d'Angélique de Saint-Jean (*Mémoires d'Utrecht*, t. II, p. 132).

<sup>10</sup> Angélique de Saint-Jean écrit : « Elle [la mère Angélique] se soutint néanmoins dans cette occasion comme dans toutes les autres, sinon qu'elle sentit bien que le combat de la nature et de la foi finirait bientôt, parce que la première allait succomber... » (*ibid.*, p. 131).

<sup>11</sup> La dernière procession à laquelle participe la mère est datée du 10 mai 1661 (*ibid.*, p. 133).

<sup>12</sup> Antoine Singlin célèbre une dernière messe à Port-Royal de Paris le 8 mai : il lui a été ordonné par ordre royal du même jour de se retirer en Bretagne. Il devance la mesure transmise aux grands vicaires par Michel Le Tellier et se retire alors pour se cacher dans la capitale.

<sup>13</sup> Après Toussaint d'Alençon, qui sort de Port-Royal le 11 juin, et les deux autres confesseurs, Antoine de Rebour et Charles Akakia du Mont le 12, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy se retire le 17 juin, d'abord de manière provisoire à Saint-Jean des Troux, non loin des Champs, puis au faubourg Saint-Marceau chez Nicole-Madeleine Vitart.

<sup>14</sup> Claude de Sainte-Marthe (1620-1690), ancien dirigé d'Antoine Singlin, est curé de Mondeville dans le diocèse de Sens, avant de devenir le confesseur des religieuses de Port-Royal de 1656 à 1661. Il retourne aux Champs après la paix de l'Église en 1669 et y reste jusqu'en 1679. Il se retire alors au château de Corbeville, où il meurt entre les bras de Jean Burlugay. Deux membres de sa famille sont religieuses à Port-Royal : Françoise de Sainte-Agnès (1615-1675), cousine de Claude, et François-Agnès de Sainte-Marguerite (v. 1649-1716), et deux autres sont postulantes en 1679, Françoise-Geneviève et Marie-Anne de Sainte-Marthe.

douloureuse avec la même résignation que tout le reste ; et voyant ses religieuses qui s'affligeaient de n'avoir plus personne pour les conduire, et qui se regardaient comme des brebis sans pasteur :

« Il ne s'agit pas, leur disait-elle, de pleurer la perte que vous avez faite en la personne de ces vertueux ecclésiastiques, mais de mettre en œuvre les saintes instructions qu'ils vous ont données. Croyez-moi, mes filles, nous avons besoin de toutes les humiliations que Dieu nous envoie. Il n'y avait point de maison en France plus comblée des biens spirituels que la nôtre, ni où il y eût plus de connaissance de la vérité. Mais il eût été dangereux pour nous de demeurer dans notre abondance ; et si Dieu ne nous eût abaissées, nous serions peut-être tombées. Les hommes ne savent pas pourquoi ils font les choses ; mais Dieu, qui se sert d'eux, sait ce qu'il nous faut ».

Mais tous ces sentiments, dont son cœur était si rempli, paraîtront encore mieux dans une lettre qu'elle écrivit alors à un des amis de la maison, très vivement touché de tout ce qui se passait<sup>15</sup>. Voici cette lettre<sup>16</sup>.

Enfin, Monsieur, Dieu nous a dépouillées de pères, de sœurs et d'enfants : son saint nom soit béni ! La douleur est céans, mais la paix y est aussi dans une soumission entière à sa divine volonté. Nous sommes persuadées que cette visite est une grande miséricorde de Dieu sur nous, et qu'elle nous était absolument nécessaire pour nous purifier et nous disposer à faire un saint usage de ses grâces, que nous avons reçues avec tant d'abondance. Car, croyez-moi, si Dieu daigne avoir sur nous de plus grands desseins de miséricorde, la persécution ira plus avant. Humilions-nous de tout notre cœur pour nous rendre dignes de ces faveurs si véritables et si inconnues aux hommes. Pour vous, je vous supplie d'être le plus solitaire que vous pourrez et de parler fort peu, surtout de nous. Ne racontez point ce qui se passe, si l'on ne vous en parle ; écoutez et répondez le moins que vous pourrez. Souvenez-vous de cette excellente remarque de M. de Saint-Cyran, que l'Évangile et la Passion de Jésus-Christ est écrite dans une très grande simplicité et sans aucune exagération. L'orgueil, la vanité, l'amour-propre se mêlent partout ; et puisque Dieu nous a unis par sa sainte charité, il faut que nous le servions dans l'humilité. Le plus grand fruit de la persécution, c'est l'humiliation ; et l'humilité se conserve dans le silence. Gardons-le donc aux pieds de Notre Seigneur et attendons de sa bonté notre force et notre soutien.

C'est dans ce même esprit qu'elle répondit un jour à quelques sœurs qui lui demandaient ce qu'elle pensait qu'elles deviendraient toutes, et si on ne leur rendrait point leurs novices et leurs

---

<sup>15</sup> Cet ami de Port-Royal, René-Renaud de Sévigné (1607-1676), ancien capitaine au régiment de Normandie, est un sympathisant des Frondeurs et du cardinal de Retz. Veuf d'Isabelle Péna et beau-père de M<sup>me</sup> de La Fayette, M. de Sévigné se lie avec les religieuses de Port-Royal : il se fait bâtir en 1660, à ses frais, une maison dans la cour du monastère parisien et il entretient une longue correspondance avec la mère Agnès Arnauld. En 1669, il se retire aux Champs, aide de ses deniers à construire le cloître et meurt dans le monastère le 16 mars 1676.

<sup>16</sup> La lettre de la mère Angélique, datée du 16 mai 1661, est connue par l'édition des *Lettres*, Utrecht, 1742-1744, t. III, p. 534-536. Mais le texte que donne Racine est sensiblement différent de celui des *Lettres* : peut-être l'a-t-il puisé dans l'une des collections des copies de lettres de l'abbesse. Angélique de Saint-Jean fait état de cette lettre sans en donner le texte (*Mémoires d'Utrecht*, t. II, p. 134-135)

pensionnaires : « Mes filles, ne vous tourmentez point de tout cela ; je ne suis pas en peine si on vous rendra vos novices et vos pensionnaires ; mais je suis en peine si l'esprit de la retraite, de la simplicité et de la pauvreté se conservera parmi vous. Pourvu que ces choses subsistent, moquez-vous de tout le reste »<sup>17</sup>.

Il n'y avait presque point de jour qu'on ne lui vînt annoncer quelque nouvelle affligeante : tantôt on lui disait que le lieutenant civil était dans la clôture avec des maçons pour faire murer jusqu'aux portes par où entraient les charrois pour les nécessités du jardin et de la maison ; tantôt que ce même magistrat faisait, avec des archers, des perquisitions dans les maisons voisines, pour voir si quelques-uns des confesseurs n'y seraient point cachés<sup>18</sup> ; une autre fois, qu'on viendrait enlever et disperser toutes les religieuses. Mais elle demeurait toujours dans le calme, ne permettant jamais qu'on se plaignît, même des jésuites, et disant toujours : « Prions Dieu pour eux et pour nous ». Cependant, comme il était aisé de juger, par tous ces traitements extraordinaires, qu'il fallait qu'on eût étrangement prévenu l'esprit du roi contre la maison, on crut devoir faire un dernier effort pour détromper Sa Majesté. Toute la communauté s'adressa donc à la mère Angélique, et on l'obligea d'écrire à la reine mère, dont elle était plus connue que du roi, et qui avait toujours conservé beaucoup de bonté pour M. d'Andilly, son frère. Comme cette lettre a été imprimée, je n'en rapporterai ici que la substance<sup>19</sup>. Elle y représentait une partie des bénédictions que Dieu avait répandues sur son monastère, et, entre autres, le bonheur qu'elle avait eu d'avoir saint François de Sales pour directeur, et la bienheureuse mère de Chantal pour intime amie. Elle rappelait ensuite toutes les calomnies dont on l'avait déchirée et ses religieuses ; la protection que leur innocence avait trouvée auprès de feu M. de Gondî<sup>20</sup>, leur archevêque et leur supérieur, et les censures dont il avait flétri les infâmes libelles de leurs accusateurs, qui n'avaient pas laissé de continuer leurs impostures. Elle rapportait les témoignages que ce prélat et tous les supérieurs qu'il leur avait donnés avaient rendus de la pureté de leur foi, de leur soumission au pape et à l'Église, et de l'entière ignorance où on les avait toujours entretenues touchant les matières contestées, jusque là qu'on ne leur laissait pas lire le livre de la *Fréquente Communion* même, à cause des disputes auxquelles il avait donné occasion<sup>21</sup>. Elle faisait souvenir la reine de la manière miraculeuse dont

<sup>17</sup> Racine cite presque intégralement la relation d'Angélique de Saint-Jean, *Mémoires* d'Utrecht, t. II, p. 153.

<sup>18</sup> Le 25 juillet 1661, Daubray et Arnaud de Riantz, enquêtant sur le départ des confesseurs, visitent à Port-Royal de Paris les demeures du dehors, de M<sup>lle</sup> d'Atrie, de M<sup>me</sup> de Sablé et de Renaud de Sévigné, et les maisons du monastère. Les 1<sup>er</sup> et 2 août, ils vont voir le logis de M<sup>me</sup> de Guéméné, ainsi que les lieux réguliers et les cellules des religieuses. Le 1<sup>er</sup> août, ils ont fait murer des portes qui permettent de communiquer des logis du dehors, en particulier de celui de M<sup>me</sup> de Sablé, avec l'intérieur de l'abbaye, sous prétexte que des assemblées nocturnes se tiennent à l'intérieur. Voir *Mémoires* d'Utrecht, t. II, p. 153-154.

<sup>19</sup> La lettre de la mère Angélique, datée du 25 mai 1661, a été imprimée la même année (4 pages) : elle peut se lire aujourd'hui la Bibliothèque de Port-Royal, PR 166, 4 ; elle fut réimprimée dans les *Lettres* de l'abbesse au t. III, p. 536-545. Angélique de Saint-Jean en donne l'essentiel (*Mémoires* d'Utrecht, t. II, p. 134-135), alors que Racine en présente un assez long résumé. Voir aussi les *Mémoires* de Pierre Thomas du Fossé, éd. F. Bouquet, Rouen, 1876-1879, t. II, 1877, p. 72-82. L'éditeur des lettres de la mère Angélique (1742) suggère qu'Antoine Arnauld et Pierre Nicole ont sans doute revu sa lettre à Anne d'Autriche : il est plus que vraisemblable qu'ils l'ont largement inspirée sinon rédigée eux-mêmes.

<sup>20</sup> Jean-François de Gondî, oncle et prédécesseur de Retz.

<sup>21</sup> Le thème de l'ignorance des religieuses, étrangères aux débats théologiques, est à nuancer fortement.

Dieu s'était déclaré pour elles <sup>22</sup> et la suppliait enfin de leur accorder la même protection que Philippe II, roi d'Espagne, son aïeul, avait accordée à sainte Thérèse, qui, malgré son éminente sainteté, s'était vue calomniée, aussi bien que les Pères de son ordre, et noircie auprès du pape par les mêmes accusations d'hérésie dont on chargeait les religieuses de Port-Royal et leurs directeurs <sup>23</sup>.

La mère Angélique dicta cette lettre à plusieurs reprises, étant interrompue presque à chaque ligne par des syncopes et des convulsions violentes que lui causait sa maladie. La lettre étant écrite, elle ne voulut plus entendre parler d'aucune affaire et ne songea plus qu'à l'éternité. Bien qu'elle eût passé sa vie dans des exercices continuels de pénitence et n'eût jamais fait autre chose que de travailler à son salut et à celui des autres, elle était si pénétrée de la sainteté infinie de Dieu, et de sa propre indignité, qu'elle ne pouvait penser sans frayeur au moment terrible où elle comparait devant lui. La sainte confiance qu'elle avait en sa miséricorde gagna enfin le dessus. Son extrême humilité la rendit fort attentive, dans ces derniers jours de sa vie, à ne rien dire et à ne rien faire de trop remarquable, ni qui donnât occasion de parler d'elle avec estime après sa mort. Et sur ce qu'on lui représentait un jour que la mère Marie des Anges, qu'elle estimait, et qui était morte il y avait trois ans, avait dit, avant que de mourir, beaucoup de choses dont on se souvenait avec édification, elle répondit brusquement : « Cette mère était fort simple et fort humble, et je ne la suis pas »<sup>24</sup>.

Quelque cinq semaines avant sa mort, ses oppressions diminuèrent tout à coup et on la crut presque hors de péril. Mais bientôt les jambes lui enflèrent, et ensuite tout le corps ; et tous ses maux se changèrent en une hydropisie qui fut jugée sans remède.

Dans ce temps-là même, M. de Contes et M. Bail, qui commençaient leur visite<sup>25</sup>, étant entrés dans sa chambre, et M. de Contes lui ayant demandé comment elle se trouvait, elle lui répondit d'un fort grand sens froid :

« Comme une fille, Monsieur, qui va mourir.

- Hé quoi ?, ma mère, s'écria M. de Contes, vous dites cela comme une chose indifférente !

La mort ne vous étonne-t-elle point ?

- Monsieur, lui dit-elle, je suis venue ici pour m'y préparer à mourir. Mais je n'y étais pas venue pour y voir ce que j'y vois ».

M. de Contes, à ces mots, haussant les épaules<sup>26</sup>, sans rien répliquer :

---

<sup>22</sup> C'est-à-dire pour les religieuses.

<sup>23</sup> Sainte Thérèse d'Avila (1515-1582) fut protégée par Philippe II (1527-1598), roi d'Espagne, grand-père d'Anne d'Autriche (1602-1666).

<sup>24</sup> Cette citation se retrouve dans la relation d'Angélique de Saint-Jean, mais au tout début de son texte, sous cette forme : « Cela était fort bon pour elle qui avait une grande simplicité et beaucoup d'humilité. Je ne lui ressemble pas » (*Mémoires d'Utrecht*, t. II, p. 125).

<sup>25</sup> Jean-Baptiste de Contes et Louis Bail visitent Port-Royal de Paris du 11 au 25 juillet 1661, et le monastère des Champs le 26, puis les 22-24 août. Voir *ibid.*, p. 151-52.

<sup>26</sup> Cette dernière indication ne provient pas, semble-t-il, de la relation d'Angélique de Saint-Jean : certes Racine s'en inspire souvent, au point de la reprendre mot à mot, mais il la résume beaucoup.

« Monsieur, lui dit la Mère, je vous entends. Voici le jour de l'homme ; mais le jour de Dieu viendra, qui découvrira bien des choses ».

Il est incroyable combien ses souffrances augmentèrent dans les trois dernières semaines de sa maladie, tant par les douleurs de son enflure que parce que son corps s'écorcha en plusieurs endroits. Ajoutez à cela un si extrême dégoût que la nourriture lui était devenue un supplice<sup>27</sup>. Elle endurait tous ces maux avec une paix et une douceur étonnante, et ne témoigna jamais d'impatience que du trop grand soin qu'on prenait de chercher des moyens pour la mettre plus à son aise. « Saint Benoît nous ordonne, disait-elle, de traiter les malades comme Jésus-Christ même ; mais cela s'entend des soulagements nécessaires, et non pas des raffinements pour flatter la sensualité ». On la voyait dans un recueillement continu, toujours les yeux levés vers le ciel, et n'ouvrant la bouche que pour adresser à Dieu des paroles courtes et enflammées, la plupart tirées des Psaumes et des autres livres de l'Écriture.

La veille de sa mort, les médecins jugeant qu'elle ne pouvait plus aller guère loin, on lui apporta, pour la troisième fois, comme j'ai dit, le saint viatique. Bien loin de se plaindre de n'être pas secourue en cette occasion par les ecclésiastiques en qui elle avait tant eu de confiance<sup>28</sup>, elle remercia Dieu de ce qu'elle mourait pauvre de tout point, et également privée des secours spirituels et des temporels. Elle reçut le viatique avec tant de marques de paix, de ferveur et d'anéantissement que, longtemps après sa mort, les religieuses disaient que, pour s'exciter à communier dignement, elles n'avaient qu'à se bien représenter la manière édifiante dont leur sainte Mère avait communié devant elles. Bientôt après, elle entra dans l'agonie, qui fut d'abord très douloureuse ; mais enfin toutes ses souffrances se terminèrent en une espèce de léthargie, pendant laquelle elle s'endormit du sommeil des justes, le soir du sixième jour d'août, jour de la Transfiguration, âgée de soixante et dix ans, moins deux jours<sup>29</sup> : fille véritablement illustre et digne, par son ardente charité envers Dieu et envers le prochain, par son extrême amour pour la pauvreté et la pénitence, et enfin par les grands talents de son esprit, d'être comparée aux plus saintes fondatrices.

Le bruit de sa mort s'étant répandu, et son corps ayant été le lendemain, vers le soir, exposé à la grille, selon la coutume, l'église fut en un moment pleine d'une foule de peuple, qui venait bien moins en intention de prier pour elle que de se recommander à ses prières. Ils demandaient tous avec instance qu'on fît toucher à cette mère, les uns, leur chapelet et leurs médailles, les autres, leurs *Heures*, quelques-uns même, leurs mouchoirs, qu'ils présentaient tout trempés de leurs larmes. On en fit d'abord quelque difficulté ; mais, ne pouvant résister à leur empressement, deux sœurs ne firent autre chose tout ce soir, et le lendemain depuis le point du jour jusqu'à son

---

<sup>27</sup> Reprise intégrale de la relation d'Angélique, *Mémoires d'Utrecht*, t. II, p. 157.

<sup>28</sup> Antoine Singlin et Le Maître de Sacy rendent visite cependant incognito à plusieurs reprises à la mère Angélique. Racine ne cite ici ni le nom du prêtre, Le Juge, qui lui donne le viatique, ni celui du sacristain, Jean Doamloup, qu'Angélique appelle avant de mourir (*Mémoires d'Utrecht*, t. II, p. 161).

<sup>29</sup> En réalité, moins d'un mois et deux jours, car la mère Angélique aurait eu soixante-dix ans le 8 septembre suivant. Elle est inhumée le 8 août sous les dalles du chœur de Port-Royal de Paris ; son cœur sera porté à Port-Royal des Champs. La mort de la mère Angélique sera suivie de peu par celle d'Antoine de Rebours, l'un des confesseurs, décédé à Paris le 12 août, et par celle de la sœur Jacqueline Pascal, aux Champs, le 4 octobre suivant.

enterrement, que de recevoir et de rendre ce qu'on passait ; et on voyait tout ce peuple baiser avec transport les choses qu'on leur rendait, l'appelant, les uns, leur bonne mère, les autres, la mère des pauvres. Il n'y eut pas jusqu'aux ecclésiastiques qui entrèrent pour l'enterrer, qui ne purent s'empêcher, quoiqu'ils ne fussent point de la maison, de lui baiser les mains comme celles d'une sainte. Dieu a bien voulu confirmer cette sainteté par plusieurs miracles ; et on en pourrait rapporter un grand nombre sans le soin particulier que les religieuses de Port-Royal ont toujours eu, non seulement de cacher le plus qu'elles peuvent leur vie austère et pénitente aux yeux des hommes, mais de leur dérober même la connaissance des merveilles que Dieu a opérées de temps en temps dans leur monastère<sup>30</sup>.

Revenons maintenant à la visite. Elle dura près de deux mois, et pendant tout ce temps, M. de Contes et M. Bail visitèrent exactement les deux maisons et interrogèrent toutes les religieuses les uns après les autres, même les converses<sup>31</sup>. M. Bail surtout y apportait une application extraordinaire, fort étonné de trouver les choses si différentes de ce qu'il s'était imaginé. Il tendait même des pièges à la plupart de ces filles dans les questions qu'il leur faisait, comme s'il eût été bien aisé de les trouver dans quelque opinion qui eût quelque apparence d'hérésie. Il y en eut à qui il demanda, puisqu'elles croyaient que Jésus-Christ était mort pour tous les hommes, si elles ne croyaient pas aussi qu'il fût mort pour le diable. Enfin, ne pouvant résister à la vérité, il leur rendit justice et signa, avec M. de Contes, la carte de visite, dont j'ai cru devoir rapporter cet article tout entier :

Ayant trouvé, par la visite, cette maison en état régulier, bien ordonné, une exacte observance des règles et des constitutions, une grande union et charité entre les sœurs, et la fréquentation des sacrements digne d'approbation, avec une soumission due à notre Saint Père le pape et à tous ses décrets, par une foi orthodoxe et une obéissance légitime ; n'ayant rien trouvé ni reconnu en l'un et l'autre monastère qui soit contraire à ladite foi orthodoxe et à la doctrine de l'Église catholique, apostolique et romaine, ni aux bonnes mœurs, mais plutôt une grande simplicité, sans curiosité dans les questions controversées, dont elles ne s'entretiennent point, les supérieures ayant eu soin de les en empêcher, nous les exhortons toutes, par les entrailles de Jésus-Christ, d'y persévérer constamment, et la mère abbesse d'y tenir la main<sup>32</sup>.

Voilà, en peu de mots, l'apologie des religieuses de Port-Royal<sup>33</sup> ; les voilà reconnues très pures dans leur foi et dans leurs mœurs, très soumises à l'Église et très ignorantes des matières

---

<sup>30</sup> Racine s'inspire de la relation d'Angélique de Saint-Jean, mais ajoute tout ce qui concerne les miracles (voir à ce sujet Dom Clémencet, *Histoire générale de Port-Royal*, Amsterdam, 1755-1757, t. IV, p. 114-127).

<sup>31</sup> On peut lire ces interrogatoires dans [Pierre Leclerc], *Histoire des persécutions des religieuses de Port-Royal, écrite par elles mêmes*, Villefranche, 1753.

<sup>32</sup> La visite de L. Bail et de J.-B. de Contes se termina le 30 août.

<sup>33</sup> Cette dernière expression fait penser au titre de l'ouvrage que Arnauld, Pierre Nicole et Claude de Sainte-Marthe font paraître en 1665 sous le titre : *Apologie pour les religieuses de Port-Royal*. L'ouvrage est connu de Racine, comme on le verra plus bas.

contestées ; et voilà par conséquent les jésuites déclarés de très grands calomniateurs par l'homme même que les jésuites avaient fait nommer pour examiner ces filles.

Vraisemblablement on se garda bien de montrer au roi cette carte de visite, qui aurait été capable de lui donner, contre les persécuteurs de ces religieuses, toute l'indignation qu'ils lui avaient inspirée contre elles. Je ne sais point si M. Bail prit, pour les justifier, les soins que sa conscience l'obligeait de prendre. La vérité est que, depuis ce temps-là, il les traita assez doucement : il faisait même assez volontiers ce qu'il pouvait pour les consoler dans l'affliction où il les voyait ; et pour cela il leur apportait quelquefois des cantiques spirituels dont il avait fait les airs et les paroles, et voulait les leur faire chanter à la grille.